



**COMMUNICATION SUR LE PROGRES – 2020**

**Pacte Mondial de l'ONU**

Version du 17 juin 2021

## DECLARATION DE SOUTIEN

A nos partenaires et parties prenantes,

Je suis heureux de confirmer que le groupe MCA réitère son soutien aux Dix principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des droits de l'Homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette communication sur le progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations journalières de notre groupe. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement,

Pierre EBENSTEIN  
Président de MCA MANAGEMENT

## PRINCIPALES DEMARCHES 2020

### ■ PRESENTATION DU GROUPE MCA

MCA GROUPE est une société française, avec un chiffre d'affaires de 92 millions d'euros en 2020. Le groupe est implanté en France et en Europe et, à ce jour, compte 9 sociétés :

- **MCA MANAGEMENT** (2019), France
- **MCA INGENIERIE** (2006), France
- **MCA BELGIUM** (2006)
- **AXILEO** (2011), France
- **MCA SWEDEN** (2013), Suède
- **MCA ENGINEERING GmbH** (2013), Allemagne
- **MCA NEDERLAND** (2013), Pays-Bas
- **MCA ENGINEERING SRL** (2016), Italie
- **MCA ENGINEERING SL** (2015), Espagne

### ■ AUGMENTED MCA

Le monde de l'ingénierie est en pleine mutation avec de nombreuses évolutions technologiques et une forte digitalisation des Industries. La connectivité et la mobilité sont au centre des attentions et offrent de belles perspectives de croissance. Dans ce contexte, MCA se lance un objectif ambitieux permettant de répondre aux exigences du marché, d'anticiper les besoins des leaders industriels et de proposer de nouvelles opportunités aux talents du Groupe.

La stratégie **AUGMENTED MCA** s'articule autour de plusieurs axes prioritaires :

- ✓ **Un positionnement élargi** : En plus de renforcer son positionnement sur les métiers qui ont fait son succès, MCA se structure autour de nouvelles solutions :
  - Augmented Product Solution (conception et développement de systèmes intelligents, pilotés et connectés, Simulation, nouvelles formes de propulsion automobile ...),
  - Augmented Factory Solution (usine 4.0, process management, supply chain...),
  - Augmented Data Solution (IOT, digital, data mining, secure data...).
- ✓ **Une forte diversification des activités** : Au-delà des secteurs historiques, MCA continue une diversification sectorielle en ciblant des **marchés porteurs** tels que **le Life Sciences, l'Oil and Gas ou les nouvelles énergies et un renfort de notre présence en Europe** en se basant sur une croissance organique dans nos zones-cibles. En parallèle, MCA souhaite consolider son excellence opérationnelle et en fait une priorité sous l'impulsion de notre **Direction du Global Delivery**.

- ✓ **Une accélération de la transformation digitale** : la transformation digitale **accompagne la stratégie d'amélioration du processus d'intégration et du sentiment d'appartenance des collaborateurs.**

MCA met en œuvre toutes les solutions permettant une meilleure communication entre les acteurs du Groupe afin de répondre au mieux à leurs attentes et leurs souhaits d'évolution.



## ▪ NOS OBJECTIFS

Nous sommes convaincus que l'excellence en matière de Qualité, Santé, Sécurité & d'Environnement est essentielle à l'atteinte de nos objectifs stratégiques. L'analyse risques & opportunités des activités du Groupe MCA révèle **8 enjeux principaux** sur lesquels repose **notre système de management intégré** :

- 1- **La satisfaction de nos clients** ;
- 2- **La fidélisation de nos salariés** en gérant notamment efficacement leur évolution de carrière ;
- 3- **L'accompagnement** de nos équipes commerciales et de nos consultants sur les nouveaux secteurs ;
- 4- **La promotion de la culture SSE** au sein du groupe à tous les niveaux ;
- 5- **Des conditions de travail sûres et saines** pour nos salariés ;
- 6- **La poursuite de la digitalisation** de nos processus et outils ;
- 7- **La déclinaison de notre engagement** auprès du Global Compact de l'ONU au sein de nos processus ;
- 8- **Le respect des exigences** légales & contractuelles, celles de nos clients et de nos partenaires.

### Le groupe se digitalise !

En 2018, le groupe MCA choisit de développer sa présence digitale en renforçant son pôle Marketing & Communication. En effet, l'harmonisation entre le Siège et les sociétés est essentielle pour véhiculer une image impactante et retenir l'attention des candidats à une échelle internationale. C'est également un moyen de communiquer auprès des consultants sur toutes les possibilités d'évolution qu'offre MCA. C'est pourquoi nous avons repensé notre site internet pour que celui-ci soit plus vivant et innovant pour l'ensemble de nos collaborateurs internes et collaborateurs externes dans l'objectif de devenir un lieu de rendez-vous des passionnés d'innovation, attirer de nouveaux collaborateurs, affirmer notre positionnement d'acteur-clé du conseil en technologies et ingénierie en Europe... Cet axe de notre stratégie AUGMENTED passe par une transformation numérique, une digitalisation de nos processus internes afin de gagner en compétitivité, efficacité, confort de travail pour les salariés et réduire notre empreinte environnementale.

### MCA, UN GROUPE ACTEUR DE SA RESPONSABILITE SOCIETALE

Nos engagements RSE s'appliquent à tous les domaines de notre activité et à toutes les entités du groupe. Notre démarche est collective et collaborative : tout en respectant les lignes directrices définies par la Direction, chaque filiale mène des initiatives locales selon leurs propres enjeux RSE (réglementation nationale, politique RH, dialogue avec les parties prenantes...).

Nous sommes régulièrement évalués par nos partenaires en matière de performance RSE :

- MCA INGENIERIE - GROUPE (Rapport d'évaluation ECOVADIS 2021)

La direction a constitué un groupe de travail internationale afin de mettre en œuvre un plan d'action à l'échelle groupe et d'impliquer l'ensemble des salariés dans la démarche pour ainsi identifier de nouvelles actions pertinentes.

Tous les ans, le Groupe réalise sa Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) de l'exercice financier n-1 et la publie sur son site internet.

## PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME



**Principe 1** : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.

**Principe 2** : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.

### ▪ ACTIONS MISES EN ŒUVRE

La totalité du chiffre d'affaires du groupe MCA est réalisé au sein de l'Union Européenne. Ainsi l'ensemble des entités du groupe est soumis à la réglementation européenne qui intègre les principes internationaux des droits de l'Homme.

Conscient de l'importance que jouent les salariés et notamment leur sécurité physique et morale, le Groupe s'efforce de créer les meilleures conditions de travail possibles et de réduire les accidents sur le lieu de travail. De ce fait nous nous appuyons sur l'ISO 45001 depuis la réussite de la transition en décembre 2020. Par ailleurs MCA INGENIERIE se prépare à réaliser l'audit de renouvellement de sa certification MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité Entreprise), référentiel axé sur la sécurité de nos salariés, en particulier celle de nos consultants intervenant sur les sites industriels de nos clients. En décembre 2020, MCA INGENIERIE a maintenu avec succès sa certification QUALIANOR en Radioprotection pour les interventions en environnement soumis aux rayonnements ionisants.

#### Notre performance en matière de Santé, Sécurité au travail (MCA INGENIERIE) :

Indicateurs consolidés	Taux de fréquence 1	Taux de fréquence 2	Taux de gravité
2019	5.002	10.003	0.0300
2020	2.147	6.440	0.0258

Taux de fréquence (TF1) = (nb des accidents de travail avec arrêt de travail supérieur à 1 jour/heures travaillées) x 1 000 000

Taux de fréquence (TF2) = (nb des accidents de travail /heures travaillées) x 1 000 000

Taux de gravité (TG) = (nb des jours indemnisés/heures travaillées) x 1 000

Notre principale source d'accident reste les accidents routiers. C'est pourquoi, MCA a mené une campagne de sensibilisation renforcée au cours de l'année 2020.

Le déploiement de la politique Santé-Sécurité repose sur un plan de communication et l'organisation d'animations sur les thématiques SSE. Régulièrement, les différents sites de MCA sont visités et audités dans le but d'améliorer sans cesse les conditions de travail de nos salariés.

Durant la crise sanitaire, le service QSSE s'est organisé afin de maîtriser la contamination à la COVID-19 sur le lieu de travail et préserver la santé de nos collaborateurs. Le succès de cette organisation repose notamment sur l'intégration du travail en distanciel, l'aménagement des postes de travail, la mise d'un plan de circulation, la mise en place de jauge, la fourniture d'un kit de protection anti-covid (masque, gel hydroalcoolique, ...) pour les salariés amenés à travailler sur site, etc. Régulièrement le service QSSE communique sur les gestes barrières et sur les évolutions d'organisation, une FAQ COVID a été mise en place sur l'espace intranet.

Attentif à ses relations commerciales et soucieux de l'image que le groupe reflète auprès de ses partenaires MCA renforce sa volonté de défendre les Droits de l'Homme en mettant en place un dispositif anti-corruption conformément à la loi Sapin II. Ce dispositif comprend également la finalisation d'une charte éthique qui est un moyen de communiquer nos engagements à nos salariés ainsi qu'à l'ensemble de nos parties prenantes. Dans la continuité de cette préoccupation, la direction souhaite mettre en place une politique d'achats responsable commune au groupe.

#### ▪ MESURE DES RESULTATS

Aucune amende ou sanction dans le domaine des droits de l'Homme n'a été remontée pour le groupe.

## PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL

**Principe 3** : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;



**Principe 4** : l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

**Principe 5** : l'abolition effective du travail des enfants ;

**Principe 6** : l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

#### ▪ ACTIONS MISES EN ŒUVRE

##### **Droit du travail – Réglementation :**

Le Groupe MCA et les entités implantées en France respectent et appliquent le droit du travail français. Les sociétés implantées au sein de l'Union Européenne respectent et appliquent les dispositions législatives européennes ainsi que les réglementations nationales.

**Dialogue social :**

Le groupe MCA et ses sociétés reconnaissent la liberté d'association et respectent le droit de négociation collective. Ainsi les instances représentatives (CSE -CSSCT, Délégués du Personnel en France, CE-CPPT en Belgique et instances équivalentes en Europe) existantes se réunissent régulièrement en présence d'un représentant de la direction.

Des élections sont régulièrement réalisées.

**Satisfaction des parties prenantes :**

Le développement des activités du groupe MCA repose sur la confiance de ses clients et de ses consultants.

Afin de la gagner et de la faire grandir, nous mettons en œuvre les actions suivantes :

- Le service RH réalise un entretien avec le salarié au cours du premier mois de mission afin d'accompagner l'intégration du consultant sur sa nouvelle mission.
- Nous réalisons un suivi régulier de nos prestations afin d'anticiper et répondre au mieux aux attentes de nos clients.
- Ce suivi régulier nous permet également de connaître la satisfaction de nos consultants en mission et de leur proposer une évolution en adéquation avec leurs attentes.
- Le groupe souhaite offrir les meilleures conditions de travail possibles : notre politique de recrutement privilégie les embauches en Contrat à Durée Indéterminée.
- Nos locaux offrent un espace détente / cafétéria.

Chaque année, le service QSSE réalise une enquête de satisfaction auprès de ses consultants. Avec près de **52% de participation**, nous obtenons un taux de **satisfaction moyen de 80% en 2020**. En particulier, les consultants sont très **satisfaits de la relation avec leur manager (plus de 83%)**.

**Focus sur les initiatives de MCA INGENIERIE :**

MCA Ingénierie renforce ses engagements en matière de santé et Sécurité et de bien-être au travail :

- Renforcement de la formation interne et externe dans les domaines de la Santé et de la Sécurité au travail,
- Campagne d'information sur les gestes des premiers secours groupe,
- Un programme d'accompagnement des salariés isolés a été mis en place pour les collaborateurs en télétravail à 100%, ayant remonté le besoin de changer d'environnement de travail. Il leur est donné la possibilité de venir travailler quelques jours dans la semaine au sein des locaux et d'échanger avec les équipes sur place. Ce programme est suivi d'un management de proximité renforcé par la présence soutenue des team managers et managers auprès de leurs équipes.

**AXILEO, une entreprise libérée :**

Depuis 2017, AXILEO encourage la prise d’initiative de ses salariés et se détache de l’organisation pyramidale traditionnelle, pour cela AXILEO a repensé son système de gouvernance et s’est lancé dans **l’holacratie**.

Management basé sur l’intelligence collective, l’holacratie chez AXILEO repose sur des teams constituées de 5 à 12 personnes qui s’autogèrent. Chaque team est composée de partners et d’un booster, élu par les membres de la team et chargé de motiver l’équipe. Team Data, Team AfterWork, Team RSE...les teams sont nombreuses et variées et ont pour objectif de faire grandir AXILEO !

En 2020, la teamstarter de Axileo a financé de nombreux projet notamment un projet RSE visant à décorer les bureaux avec des plantes vertes d’intérieurs. Cela a des bienfaits sur la santé mentale et physique des salariés ainsi que sur l’environnement de travail.

**Insertion professionnelle :**

Le Groupe se donne également pour objectif de créer un partenariat durable avec un organisme d’aide à l’insertion et transformer nos actions ponctuelles (collectes de vêtements avec la Cravate Solidaire par exemple) en démarche durable et fédératrice au sein du Groupe.

**▪ MESURE DES RESULTATS**

- ✓ Mesure annuelle de la satisfaction de nos clients, de nos consultants et de nos candidats.
- ✓ Organisation régulière de sensibilisations internes sur les thèmes de la Santé, de la Sécurité et de l’Environnement : la sécurité routière au travail, les premiers secours, l’ergonomie du poste de travail, l’écologie au travail, la mobilité...
- ✓ Réunion mensuelle des Teams AXILEO autour d’un thème lié à l’innovation ou à l’entreprise pour phosphorer ensemble et faire avancer l’entreprise dans le cadre de son management holacratique.

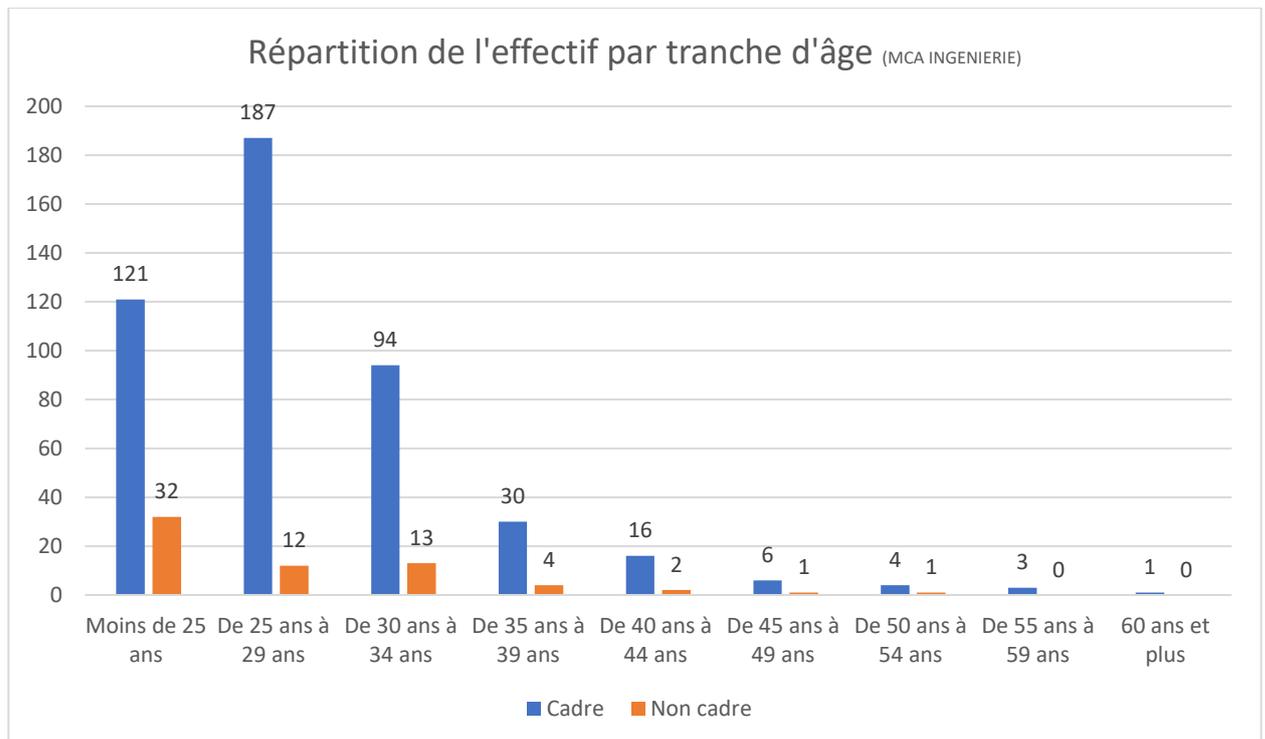
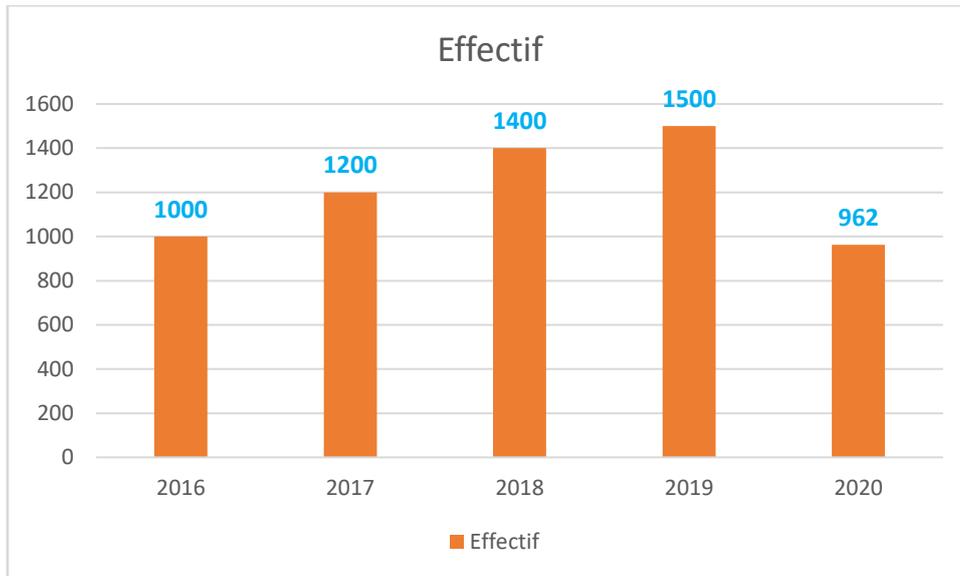
**✓ Sport & bien-être :**

Du fait de la crise sanitaire, le groupe n’a pas pu financer la participation des salariés à différents évènements sportifs dont certains à portée caritative. Cependant, cela n’a pas empêché le service communication de mettre en place d’autres activités et événements réalisés en virtuel afin de maintenir le lien avec les salariés comme :

- Intervention d’un coach sportif 2 fois par semaine pendant 1 heure,
- Blind test par équipe,
- Afterworks virtuels,
- Meets-up,
- Réunions d’intégrations (MCP – MCA COMMUNITY PROGRAM).

✓ **Quelques indicateurs sociaux du groupe MCA :**

- Evolution de l'effectif du groupe depuis 2016 (MCA GROUPE) :



- Salariés titulaires d'un CDI : la politique de recrutement privilégie les embauches en contrat à durée indéterminée. Par exemple, le groupe comptabilise plus de 92% CDI (bilan 2020).
- Diagnostic égalité Hommes-Femmes : MCA INGENIERIE et AXILEO ont réalisé leur diagnostic Egalite Hommes-Femmes. L'indice écart de salaire entre les hommes et les femmes est inférieur à 5%.

## PRINCIPES RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT

**Principe 7 :** Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement



**Principe 8 :** à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;

**Principe 9 :** à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

### ▪ ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Le groupe s'engage également dans une démarche de réduction de ses déchets : interdiction gobelets, vaisselle en plastique, distribution de gourdes en verre et de tasses pour tous les employés. MCA a remplacé ses machines à café dosette par des machines à café en grain.

La direction du groupe a validé un projet de création d'une politique d'achat éco-responsable Groupe, avec pour objectif de centraliser et maîtriser le type d'achats que nous réalisons. Cela passe notamment par la mise en place de critères de sélections de nos fournisseurs dans les pays où nous sommes implantés.

En 2019, un projet de transformation numérique a été lancé dans le but de digitaliser les processus du Groupe et par conséquent de réduire ses impressions. En 2020, nous avons divisé le volume d'impression mensuel par 2.3 comparé à 2019. Cette forte réduction a été accélérée par la généralisation du télétravail pendant la crise sanitaire.

Dans une approche d'amélioration continue, nos priorités en matière d'environnement sont les suivantes :

- ✓ Finaliser notre politique d'achats responsables.
- ✓ Contribuer à la performance environnementale de nos clients (solutions d'ingénierie, éco-conception...)
- ✓ Sensibiliser l'intégralité des salariés aux bonnes pratiques dans leurs comportements au quotidien par des informations et des actions ciblées.
- ✓ Respecter et appliquer les règles de tri des déchets applicables sur les sites de nos clients.

L'acquisition d'un « savoir-être » environnemental s'appuie sur les actions suivantes :

**Sensibilisations des salariés aux bonnes pratiques :**

- Impression recto/verso noir & blanc par défaut,
- Mise à disposition de bannettes de brouillon,
- Eteindre la lumière lorsque l'on quitte une salle,
- Eteindre les outils informatiques,
- Eviter le gaspillage de l'eau,
- Mise à disposition d'imprimantes collectives et limitation du nombre d'imprimantes individuelles,
- Incitation à privilégier les transports en commun pour se rendre au travail tout en respectant les mesures sanitaires,
- Pratiquer le covoiturage lorsque c'est possible, nous demandons à nos salariés de respecter les gestes barrières et les mesures concernant le covoiturage,
- Organisation de sensibilisations et de challenges participatifs mettant en avant le respect de l'environnement.

**Un système de collecte et de tri des déchets de bureau :**

- Depuis septembre 2016, des conteneurs sécurisés permettant de recueillir les déchets papier de bureau sont présents au siège. Par la suite, ces déchets sont collectés, détruits sur place puis recyclés par un prestataire spécialisé dans le domaine. Ainsi la confidentialité de nos données est respectée et nos déchets papier sont valorisés.
- Nous collectons et recyclons les toners usagés,
- Lorsque notre matériel informatique est obsolète ou détérioré, nous faisons appel à un prestataire extérieur spécialisé dans le recyclage des D3E.

**Une gestion durable du parc automobile MCA :**

Conformément à sa politique environnementale, le groupe MCA s'engage à diminuer son empreinte carbone et gère son parc automobile en conséquence. Ainsi pour tout nouvel achat ou renouvellement d'un véhicule de la flotte, chaque entité s'engage à privilégier :

- Les véhicules de classe énergétique A (émissions CO2 inférieures à 100g/km),
- Les véhicules avec une faible consommation de carburant.

MCA poursuit le renouvellement de son parc automobile et remplace certains de ses véhicules par des modèles hybrides et 100% électriques. Des bornes de recharges sont également installées dans le parking de Levallois.

**Vers une réduction de la pollution digitale :**

Aujourd'hui nous nous rendons compte que notre activité numérique n'est pas sans conséquence sur l'environnement, c'est pourquoi MCA a réalisé plusieurs communications à ce sujet au cours de l'année 2020 afin de sensibiliser ses collaborateurs. L'objectif final sera de mettre en place un plan d'action, d'ici fin 2021, afin de limiter notre impact avec la collaboration du service QSSE et le service informatique Groupe.

**▪ MESURE DES RESULTATS**

Au cours de l'année 2020, MCA a observé les résultats suivants :

**✓ Réduction des émissions CO2 :**

Pour l'année 2020, l'objectif du Groupe était d'atteindre un taux moyen d'émission CO2 inférieur à 100g CO2/km. Nous avons émis en moyenne 104g CO2/Km, soit un niveau légèrement plus élevé que la cible souhaitée, mais qui reste inférieur au niveau fixé par le Grenelle de l'environnement. MCA souhaite par ailleurs poursuivre ses efforts pour atteindre la cible de 100g Co2/km parcouru en 2020.

**✓ Recyclage du papier :**

L'objectif 2020 pour le groupe était d'atteindre un taux de recyclage des déchets papier de bureau supérieur à 60%. Avec un taux de recyclage papier de 376%, cet objectif est largement atteint, et s'explique notamment par le fait qu'en France, un gros travail de tri des dossiers papiers archivés a été réalisé. Cette année du fait de la crise sanitaire et du confinement notre poids de papiers acheté a fortement été réduit.

**✓ Réduction des autres déchets :**

MCA Ingénierie s'engage également dans une démarche de réduction de ses déchets plastiques (interdiction gobelets / vaisselle en plastique) : distribution de gourdes en verre et de tasses pour tous les employés. Dans le cadre de cette politique de réduction de nos déchets, MCA a décidé de remplacer ses machines à café à base de dosette par des machines à café broyeur de grain. Une semaine de recyclage a été organisée en début d'année 2021. A cette occasion nous avons mis en place des bacs spéciaux (DEEE, piles, toner, papier) à différents étages afin que les salariés se débarrassent de leurs déchets professionnels ou personnels. Ces déchets ont ensuite été déposés dans des centres de traitements appropriés.

**✓ Le groupe MCA n'a reçu aucune amende ou sanction pour le non-respect des lois et des réglementations dans les domaines de l'environnement.**

## PRINCIPES RELATIFS A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



**Principe 10** : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l’extorsion de fonds et les pots-de-vin.

### ▪ ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Les équipes commerciales de MCA ne sont pas confrontées à la corruption. Néanmoins, au cours des formations internes, nos équipes sont sensibilisées à un code éthique à appliquer dans les rapports liés aux affaires :

- Demande de devis auprès de fournisseurs différents afin d’éviter tout favoritisme,
- Interdiction de pratiquer de la sous-traitance masquée,
- Application du principe de transparence avec nos clients et nos fournisseurs,
- Interdiction d’enfreindre ou contourner la loi,
- Devoir d’alerte en cas de tentative de corruption.

Ces règles sont diffusées à l’ensemble des entités lors des formations communes organisées par le groupe.

Par ailleurs, la mise en place d’un dispositif anti-corruption conformément à la loi Sapin II comprend notamment, la mise en place d’un dispositif d’alerte interne, la formalisation du code de conduite et la formation du personnel exposé au risque de corruption. Le code de conduite de MCA respectera les valeurs de MCA, la loi et les réglementations ainsi que nos engagements envers le Global Compact des Nations Unies.

### ▪ MESURE DES RESULTATS

Le GROUPE MCA, y compris chacune de ses sociétés, n’a pas reçu d’amende ou de sanction dans le domaine de la corruption.